

## Résumé du PCDR

# 35 PROJETS POUR MUSSON 2035





## **PCDR de la Commune de MUSSON**

Auteur de projet : Impact sprl

Organisme d'accompagnement : Fondation rurale de Wallonie

### **Quelques dates clés**

Désignation pour débiter l'élaboration d'un nouveau PCDR  
avec accompagnement FRW : début 2020

Désignation auteur de programme : 25 juin 2020

Cycle d'information-consultation villageoises :  
novembre-décembre 2021

Consultation des jeunes : 11 février 2022

Approbation par le conseil de la  
composition de la CLDR : 24 février 2022

Cycle de groupes de travail thématiques : avril-juin 2022

Consultation via plateforme numérique : juillet-septembre 2022

Cycle de groupe de travail projets : février- mars 2023

Approbation de l'avant-projet de PCDR  
par la CLDR : 05 mars 2024

Approbation de l'avant-projet de PCDR  
par le conseil communal : 15 avril 2024





# INTRODUCTION : LA COMMUNE DE MUSSON

## MUSSON : 6 VILLAGES, 3.541 HECTARES & 4.600 HABITANTS

### SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La commune de Musson est située à l'extrême sud de la Province de Luxembourg et fait partie de l'arrondissement administratif de Virton.

Elle est bordée par les communes belges de Virton à l'ouest, de Saint-Léger au nord et d'Aubange à l'est. Elle est délimitée au sud par la frontière française qui la sépare du département de Meurthe-et-Moselle et de la région Lorraine. Les trois communes limitrophes françaises sont Ville-Houdlémont, Gorcy et Cosnes-et-Romain.

Depuis 1977, elle résulte de la fusion des six anciennes communes de Musson, Mussy-la-Ville, Signeux, Willancourt, Baranzy et Gennevaux.

La commune est traversée d'ouest en est par la route régionale N88 qui relie Florenville à la frontière luxembourgeoise à Athus (Aubange).

Elle est également traversée par la ligne ferroviaire 165. Cependant, plus aucune gare n'est ouverte sur le territoire communal.

Le territoire communal apparaît comme un territoire rural avec 88,1 % de terrains non-artificialisés. 34,9 % d'entre eux représentent des surfaces enherbées et friches agricoles, et 27,1 % des forêts. Les terrains artificialisés, principalement représentés par des terrains résidentiels, concernent 6,3 % du territoire communal.

### POPULATION

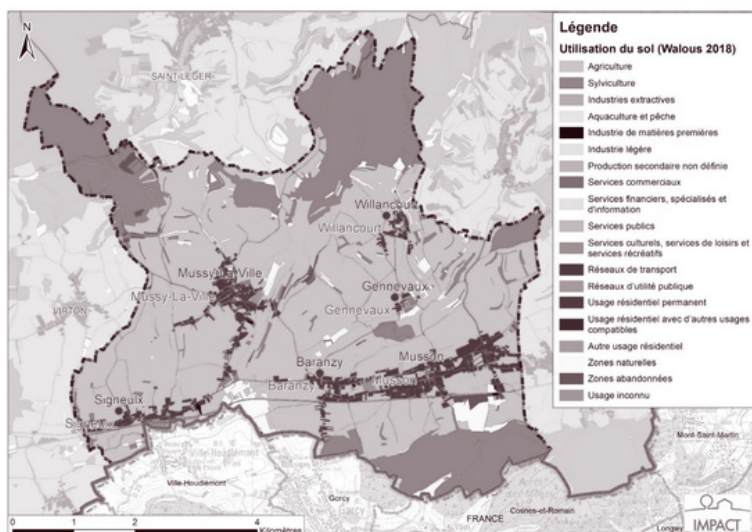
Musson s'étend sur 3.541 hectares et comptabilise 4.675 habitants au 1er janvier 2023. Le nombre de ménages est de 1.900 avec une moyenne de 2,46 personnes.

La commune se situe dans une région démographiquement attractive, Le taux de croissance communal est supérieur à ceux de l'arrondissement de Virton et de la Région wallonne. Selon les projections démographiques de l'WEPS, à l'horizon 2035, Musson comptera 4.940 habitants et 2.052 ménages.



### À ÉPINGLER

Musson apparaît comme la localité la plus peuplée de la commune, avec 1.853 habitants (39,6 % de la population totale). Elle est suivie par Mussy-la-Ville avec 1.194 habitants (25,5 % de la population totale). Willancourt et Gennevaux sont les localités les moins peuplées, avec 347 habitants cumulés. Depuis 2010, Baranzy, Musson et Mussy-la-Ville voient leur population augmenter – Baranzy connaissant le taux de croissance le plus important (+ 20,2 % depuis 2010). A l'inverse, Signeux connaît une perte de ses habitants sur la période.



\* Les statistiques présentées dans ce résumé sont issues des années 2022 et 2023.

# BILAN DE LA TÈRE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

## PCDR 2009-2019

La commune de Musson a mené une première opération de développement rural dont la validité s'est étendue d'avril 2009 à avril 2019. La mise en œuvre de ce premier PCDR a été très active, tant au niveau des activités de la CLDR qu'en terme de réalisations concrètes. Sur un total de 50 projets identifiés dans le PCDR, 50% ont été entièrement réalisés (le lot 1 a été réalisé à 80%). Parmi les projets restants, plus de la moitié ont fait l'objet d'avancées significatives (projets en cours).



### À ÉPINGLER

Entre l'approbation du PCDR et la fin de sa validité, la CLDR s'est réunie plus de 50 fois : 35 séances plénières (dont 4 conjointes avec la CCATM) auxquelles s'ajoutent 15 réunions en groupes de travail, 4 rencontres avec des habitants concernés par un projet et 4 visites de terrains.

Les réunions en groupes de travail portaient sur la mise en œuvre de diverses actions portées par la CLDR : Musson mémoire, enquête bibliothèque, charte environnementale et action sentiers.

La CLDR a été associée à de multiples réflexions communales, liées à des outils stratégiques tel que le plan communal de mobilité, le plan de cohésion sociale ou le parc naturel.

6 conventions ont été sollicitées auprès du développement rural :



#### 01/2010 : AMÉNAGEMENT DE LA PLACE ABBÉ VITAL ALEXANDRE À MUSSY

La place de Mussy-la-Ville a été inaugurée le dimanche 30 mai 2015.



#### 2011 / 2014 : CRÉATION D'UN CHEMIN DE LIAISON ENTRE SIGNEUX ET BARANZY

Les travaux ont eu lieu en 2018.



#### 12/2011 : CRÉATION D'UNE MAISON DE VILLAGE À SIGNEUX

Les travaux ont débuté en août 2016.



#### 12/2013 : CRÉATION DE 5 MAISONNETTES POUR PERSONNES ÂGÉES A MUSSON

Le projet a été inauguré le 22 août 2019.



#### 08/2017 : CRÉATION DE 2 LOGEMENTS TREMPLINS A MUSSON

Les travaux ont débuté en mars 2022 et seront terminés début 2024.



#### 01/2018 - AV. 11/2022: CRÉATION D'UNE MAISON RURALE MULTISERVICES À MUSSON

Les travaux sont prévus pour début 2024.



# PARTIE I : L'ANALYSE DU TERRITOIRE

La partie 1 du PCDR dresse un portrait multi-thématiques du territoire qui s'appuie sur des documents de référence, des supports cartographiques, des données statistiques et sur des informations fournies par l'administration communale. Le rapport, détaillé et illustré, s'articule autour de 20 thématiques. Son contenu a servi de base aux différentes étapes d'élaboration du PCDR, depuis les consultations villageoises jusqu'à la création des fiches projets.

## L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE, NATUREL, PAYSAGER ET BÂTI

Musson fait partie de la Lorraine belge et de la Gaume. Le relief gaumais est caractérisé par trois cuestas : la cuesta sinémurienne, la cuesta charmoutienne et la cuesta bajocienne, offrant à Musson une identité paysagère remarquable.

Appartenant au Parc naturel de Gaume, Musson se caractérise par des spécificités naturelles, à savoir : deux sites Natura 2000 (Forêts et marais bajociens de Baranzy à Athus, Bassin supérieur de la Vire et du Ton), une réserve naturelle agréée (Marais de la Cussignière), trois réserves naturelles domaniales (Pré fleuri, Minière de Musson, Crassier de Musson) et quinze sites de grand intérêt biologique.

La commune dispose donc d'un patrimoine naturel riche avec un site classé (Marais de la Cussignière), et un patrimoine bâti préservé, avec un monument classé (calvaire dit « Croix de Justice ») et une zone de protection autour de ce monument.

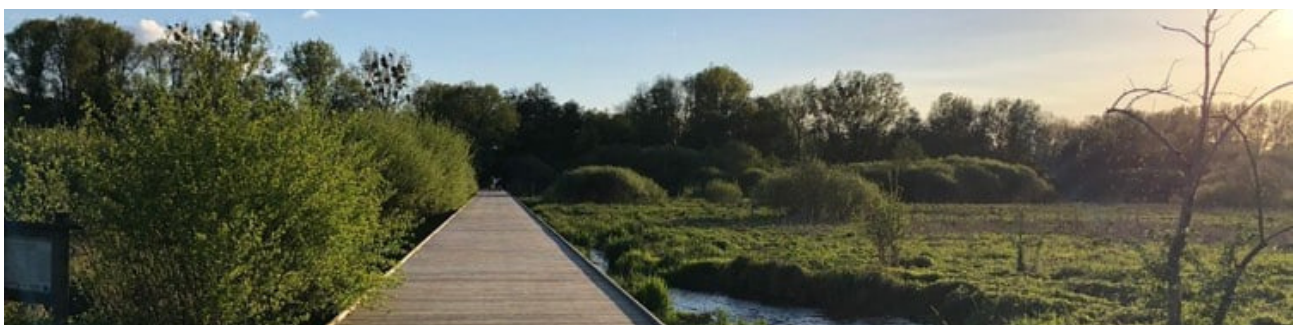
146 édifices sont repris à l'inventaire du patrimoine monumental de Belgique.

## LA STRUCTURE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Musson s'étend sur 3.541 hectares et comptabilise 4.675 habitants au 1er janvier 2023. La densité de population atteint à cette date 132,2 habitants/km<sup>2</sup>. Depuis 2002, la population de Musson a augmenté de 657 habitants, soit une augmentation relative de 13,6 %. Selon les projections démographiques de l'IWEPS, la commune devrait voir son nombre d'habitants et de ménages augmenter dans les années à venir. En effet, à l'horizon 2035, Musson comptera 4.940 habitants (+ 5,67 % par rapport à 2022) et 2.052 ménages (+ 9,3 % par rapport à 2020).

Musson détient une part supérieure de ses habitants de moins de 20 ans (25,7%) que celle des plus de 65 ans (15,8%). Comparativement aux échelles de référence, la commune connaît des indicateurs démographiques favorables, avec une population plus jeune. Selon les projections démographiques de l'IWEPS, à l'horizon 2035, la part des moins de 20 ans de Musson diminuerait, avec la baisse de 2,7 % de sa population la plus jeune. L'IWEPS projette un maintien de la population actives (58,5%) et une augmentation des 65 ans et plus (+ 2,7 %) par rapport à 2023, laissant présager un vieillissement de la population.

En 2022, le taux de chômage communal est de 7,4 %. Il est inférieur à ceux de l'arrondissement de Virton (8,3 %) et inférieur à ceux de la Région wallonne (12,6 %).



En 2018, 335 postes salariés étaient comptabilisés sur le territoire communal, représentant 17 % de la population communale active (2491 actifs). Réparti dans plusieurs secteurs d'activités, l'emploi salarial de Musson se distingue par sa prédominance dans le secteur de l'administration, la défense, l'enseignement, la santé et le social (74% de l'emploi salarial total) – pouvant s'expliquer par ses nombreux équipements scolaires et services sociaux, employant un certain nombre de salariés (administration communale, centre public d'action sociale, police, etc.)

203 indépendants sont recensés à Musson, représentant 10,3 % de la population active. Les grands secteurs sont le commerce et les professions libérales (50 indépendants pour chaque secteur, soit 24,6 % de l'emploi indépendant communal).

En termes d'emplois frontaliers, Musson voit 51,7 % de sa population travailler au Grand-Duché du Luxembourg.



## IMMOBILIER

Le marché immobilier de Musson se caractérise par une faible dynamique. Depuis 2017, les ventes de maisons ordinaires sont à la baisse. Ce constat peut s'expliquer par une hausse du prix moyen de vente (+ 7,8 % depuis 2010). Le nombre de ventes de terrains à bâtir stagne également depuis 2013 et connaît une hausse du prix moyen par m<sup>2</sup>. La commune comptabilise au total 25 logements publics, répartis à Signeux, Baranzey et Musson.

## TOURISME

Musson fait partie de la Maison du Tourisme de Gaume et du Parc naturel de Gaume, ayant pour objectif la valorisation du territoire. La commune bénéficie également de deux syndicats d'initiatives, actifs sur les localités de Musson et Mussy-la-Ville. L'ensemble de ses acteurs participent à l'attractivité de la commune, en organisant diverses activités et manifestations sur le territoire. L'offre horeca est cependant peu développée.



### À ÉPINGLER



Il est intéressant de voir se développer un tourisme vert, s'appuyant sur le patrimoine historique de la commune. Le musée minier métallurgique Musson-Halanzy valorise le patrimoine industriel régional, centré sur l'exploitation du minerai de fer Lorrain. Sans oublier le projet européen «Chemin transfrontalier des Mines de fer», en collaboration avec Aubange, la commune de Gorcy et la Communauté de Communes des Deux Rivières en France, qui met en valeur l'activité d'extraction de minerais de fer.

## AGRICULTURE & SYLVICULTURE

En 2019, la commune comptait 13 exploitations agricoles, principalement orientées vers l'élevage bovin. La surface agricole utilisée (SAU) couvre 1.114 hectares, soit 31,5 % du territoire communal. Cette dernière est majoritairement composée de superficies couvertes d'herbes (pâtures et prairies permanentes). La situation évolue peu ces dernières années. Connaissant une diminution conséquente de 59,4 % depuis 2000, le nombre

d'exploitations agricoles semble se stabiliser depuis 2017. Enfin, la commune de Musson voit apparaître plusieurs activités de diversification agricole avec notamment la ferme pédagogique de Bueau, de la vente directe et des évènements locaux faisant la promotion du terroir.

Les bois communaux représentent environ 817 hectares. Gérée par la Division Nature et Forêts de la Région wallonne, plus particulièrement par le cantonnement de Virton, elle génère des revenus non-négligeables, par la vente de bois et les locations liées à la forêt. En 2019, les recettes s'élevaient à 135.079,82 €. La forêt se caractérise par 95 % de feuillus (hêtre), 4 % de résineux (épicéa, mélèze et douglas) et 1 % de non-productifs.

## LA MOBILITÉ & L'ÉNERGIE

Musson dispose d'un Plan Communal de Mobilité, approuvé en 2018.

La commune de Musson est traversée par la N88 « Athus – Virton – Florenville », la N82 « Arlon – Virton » et la N800 « Musson – Rachecourt ». La N88 connaît un trafic important, s'élevant à 3.100 véhicules (1.660 vers Luxembourg et 1.440 vers Virton) comptés sur 4 heures. 10 % des véhicules concernent le trafic de marchandises (poids lourds et camionnettes). Ce trafic engendre ici des nuisances pour le riverain, tant au niveau de la sécurité, de la pollution de l'air que de la pollution sonore.

Les localités sont desservies par diverses lignes de bus. De nombreuses promenades balisées se trouvent sur le territoire.



### À ÉPINGLER

Un premier projet, avec la commune d'Aubange, visant à créer une liaison cyclo-piétonne entre Musson et Halanzy, a été finalisé fin 2023. Un second est en cours d'aménagement entre Musson et Battincourt afin de renforcer la mobilité douce entre ces deux territoires.

Dans le domaine énergétique, un écopasseur travaille au sein de l'administration communale afin de sensibiliser la population aux économies énergétiques. La commune a adhéré à la Convention des Maires le 26 mars 2019.

## LES ÉQUIPEMENTS ET LES SERVICES

La commune bénéficie de plusieurs établissements scolaires, à savoir une école communale à Mussy-la-Ville, trois écoles libres à Signeulx, Musson et Mussy-la-Ville et deux écoles de la Communauté Française, dont une école spécialisée, à Baranzy.



Disposant d'une grande salle intérieure et de plusieurs terrains extérieurs, le centre sportif et culturel à Baranzy permet la pratique de plusieurs disciplines. De nombreuses associations gravitent autour de lui, offrant à la population de pratiquer du basketball, du tennis, du football, de la gymnastique, du karaté et tant de sports.

Dans le domaine culturel, Musson dispose d'un point de lecture proposant un large choix d'ouvrages, DVD et livres audio. Diverses animations autour de la lecture y sont réalisées. Plusieurs salles et espaces sont disponibles à la location.

De nombreux services sont proposés à la population : le Centre Public d'Action Sociale (CPAS), le service de repassage « La Repasserie » géré par l'ALE, l'Espace Public Numérique, les actions en faveur des aînés, l'accueil extrascolaire ou encore les activités proposées par le service communal « jeunesse ». Il est également important de noter la volonté communale d'impliquer au maximum la population au travers de commissions consultatives : CCATM, CCCA, CLDR et CCE.



# PARTIE II : LA PARTICIPATION CITOYENNE

## LES POINTS MARQUANTS DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR) DE LA COMMUNE DE MUSSON

L'élaboration du PCDR de Musson s'est principalement déroulée du second semestre 2021 à fin 2023. Afin d'offrir une meilleure visibilité à l'opération de développement rural et une plus grande reconnaissance, l'appellation « Musson 2035 » a été utilisée tout au long de l'élaboration du PCDR.



### UNE PARTICIPATION ACTIVE ET COMPLÉMENTAIRE

Sur l'ensemble du processus d'élaboration, on comptabilise un nombre total de 595 participations pour 313 participants uniques. Cela démontre l'implication des habitants aux différentes étapes de travail.

La complémentarité des méthodes de consultation mises en place, tant physique que numérique, et l'ouverture des groupes de travail à l'ensemble de la population, ont permis d'atteindre une grande représentativité des participants. Toutes les tranches d'âges sont ainsi représentées et tous les villages ont participé.

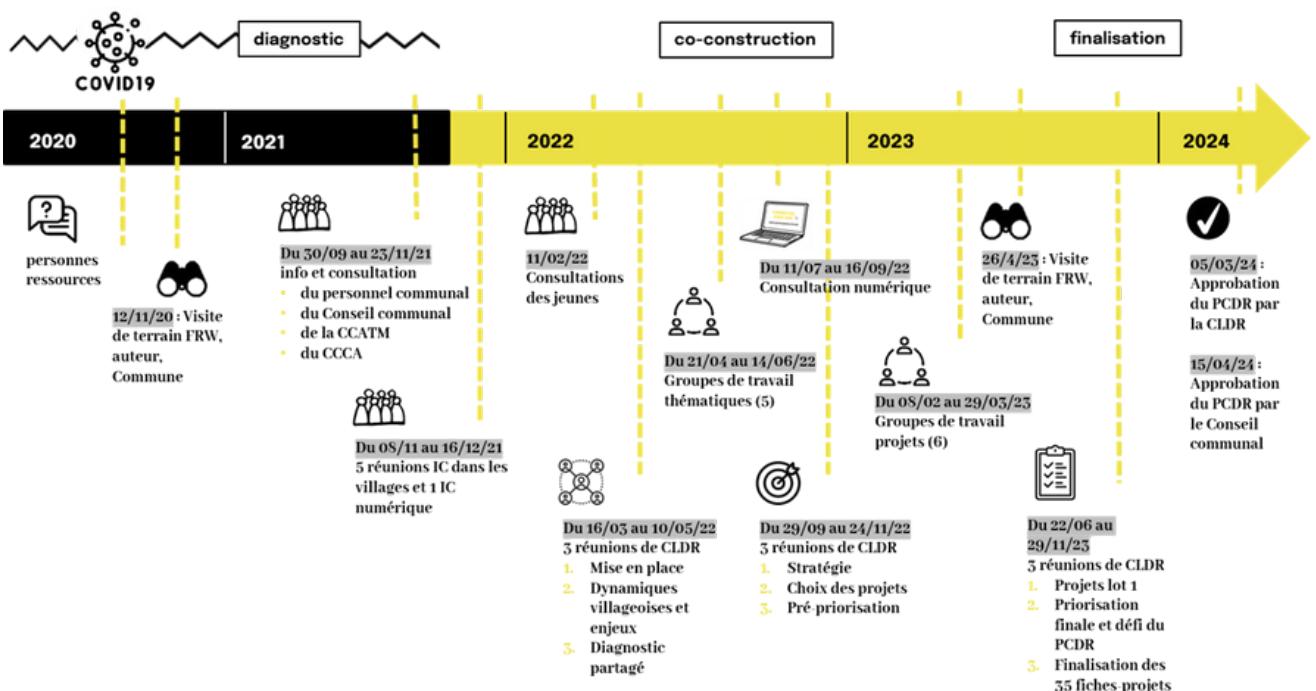


### UN PROCESSUS TRANSPARENT ET SIMPLIFIÉ

Dès le lancement de l'opération de développement rural, la Commune a mis l'accent sur la simplification du processus et la communication autour des étapes clés de l'élaboration :

1. Septembre 2021 : cycle de 6 réunions d'information-consultation.
2. Début 2022 : cycle de 6 groupes de travail thématiques.
3. Juillet-Septembre 2022 : Consultation numérique.
4. Début 2023 : cycle de 5 groupes de travail projet.

Le nombre de réunions de CLDR a été limité à 3 réunions entre ces différents cycles, portant le nombre total de réunions à 11.







### Visites de terrain

#### PCDR PARTIE 1



2021

### Entretiens avec des personnes ressources

### Rencontres des différentes commissions et du personnel communal



### Novembre à décembre 2021 : Consultations villageoises



#### À ÉPINGLER

Il faut noter que les conditions de consultation ont été particulières, avec l'application des mesures liées au COVID-19.



Sur 115 participations totales, les habitants des plus petits villages se sont sensiblement plus investis (6% des habitants de Willancourt et Gennevaux), tandis que la situation est inverse pour le plus gros village de la commune (moins d'1% des habitants du village de Musson).

Afin de se familiariser avec le territoire communal, les agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) et l'auteur de programme (Impact sprl) ont effectué des visites de terrain.



Dès le début de l'année 2021, 18 personnes-ressources ont été rencontrées par la FRW afin de comprendre leur vision du territoire et de ses enjeux.

Les commissions existantes (CCATM et CCCA), de même que le Conseil communal et le personnel communal ont été rencontrés entre septembre et novembre 2021. Une série de besoins et de pistes a également été collectée pour être intégrée dans les étapes suivantes du processus.

Une réunion d'information-consultation a été organisée dans chaque village en novembre et décembre 2021. Complémentairement, une consultation en visioconférence, hébergée sur la plateforme de la Fondation Rurale de Wallonie, a été organisée. Ce cycle a réuni un total de 85 citoyens uniques (hors élus).

Ces séances visent deux objectifs principaux : d'une part, présenter à la population l'opération de développement rural et lui transmettre des informations sur le territoire communal ; et d'autre part, récolter son avis et identifier ses besoins.

Afin d'inciter les villages suivants à participer, les habitants des premières consultations ont été mis à contribution. Ils ont été invités à indiquer sur des pancartes leurs préoccupations, souhaits ou idées de projets pour améliorer leur cadre de vie d'ici 2035. Une vidéo a ensuite été réalisée.



# 2022



**Février 2022 :**  
**Consultation des jeunes**



**Mars 2022 :**  
**Installation de la CLDR**



**Avril à Juin 2022 :**  
**5 Groupes de travail  
thématiques**



## À ÉPINGLER

Les données récoltées ont fait l'objet d'une synthèse par l'auteur et par les agents de la FRW :

- Constats, enjeux et défis : les résultats ont été synthétisés par l'auteur pour actualiser le diagnostic partagé et élaborer les objectifs de la stratégie
- Pistes de projet : l'ensemble a été regroupé en une cinquantaine de projets « concrets » et soumis à l'avis du grand public via la plateforme numérique.

**PCDR PARTIES 3 & 4**

Une réunion de consultation spécifique des jeunes a été organisée en février 2022 et a réuni 13 jeunes citoyens.



La Commission Locale de Développement Rural, composée de 36 membres, dont 30 citoyens et 6 élus, a été installée le 16 mars 2022. Chaque village y est représenté. De mars à mai, les premières rencontres ont permis d'établir le diagnostic partagé et d'identifier les enjeux de développement.

Entre avril et juin 2022, 5 groupes de travail « thématiques » ouverts à la population ont été organisés avec la CLDR. Des experts du territoire y étaient spécifiquement conviés. Les objectifs étaient :

- finaliser le diagnostic partagé,
- définir les objectifs de la stratégie
- et aboutir à une liste de projets concrets et suffisamment détaillés.



Ce cycle a réuni un total de 93 participants, dont 39 experts locaux.



## Juillet à Septembre 2022 : Consultation numérique

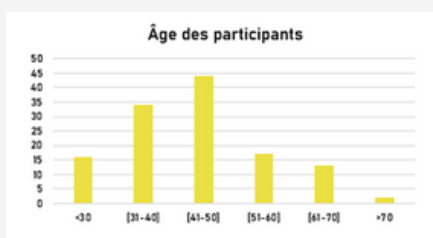


### À ÉPINGLER

En tout, 126 personnes ont participé à la consultation. À ce chiffre, il faut également ajouter 26 citoyens qui se sont inscrits sur la plateforme, mais qui n'ont pas effectué d'interactions. Ce qui porte le chiffre total d'utilisateurs à 152.

L'analyse permet de voir que la démarche a permis de mobiliser le public ciblé :

- 60% des participants étaient des femmes ;
- Tous les villages ont été représentés ;
- Les habitants de Musson ont été les plus nombreux à s'inscrire, mais les habitants de Willancourt ont été proportionnellement les plus nombreux à participer (7%).
- 75% des participants ont moins de 50 ans !



## De septembre à Novembre 2022 : Travail de la CLDR

- la stratégie
- l'analyse des pistes de projets
- la priorisation

### PCDR PARTIES 4 & 5

À l'issue des GT et complémentirement aux réunions physiques, les pistes de projets ont été regroupées et soumises à l'avis des Mussonnais sur la plateforme FRW participation.frw.be du 11 juillet au 16 septembre 2022.

Cette consultation numérique a permis d'atteindre trois objectifs principaux :

1. Toucher une plus grande partie de la population du territoire communal en récoltant les avis de personnes qui ont a priori moins de possibilités de participer aux réunions publiques la semaine, en soirée.
2. Etayer les idées déjà proposées lors des informations-consultations villageoises et des groupes thématiques.
3. Donner à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) des indications complémentaires pour prioriser les idées qui deviendront des projets concrets à mettre en œuvre dans le cadre du second PCDR par un système de votes et de commentaires.



48 projets avaient été présentés sur la plateforme et 5 projets ont été ajoutés par les participants.

Ces 53 propositions ont suscité 84 commentaires et 1543 votes (1448 favorables et 95 défavorables). Les thématiques qui ont suscité le plus de commentaires sont le cadre de vie, l'environnement et la mobilité.



Plusieurs séances ont ainsi permis à la CLDR :

- d'analyser et approfondir les pistes de projets ;
- d'aboutir au cahier de projet définitif ;
- et d'arriver à une première répartition des projets en lots de programmation.



# 2023

## Février à Mars 2023 : 6 Groupes de travail projets



### À ÉPINGLER

Les jeunes du village de Mussy-la-Ville se sont particulièrement mobilisés (9 participants sur les 36 avaient moins de 25 ans) ;



## Juin à Novembre 2023 : Travail de l'Auteur et de la CLDR sur :

- le défi du PCDR
- la priorisation finale
- la finalisation des fiches-projets

### PCDR PARTIE 5 & 6

## 05 mars 2024

### APPROBATION PCDR

Entre février et mars 2023, 6 groupes de travail «projets» ouverts à la population ont été organisés pour approfondir 12 projets estimés prioritaires ou nécessitant d'importantes clarifications. Afin que les habitants des différents villages se sentent tous impliqués, les rencontres se sont déroulées dans les différents villages, en soirée ou les week-ends afin de favoriser la participation des étudiants indisponibles en semaine.

Ce cycle a réuni un total de 145 participations (82 habitants différents).



En juin 2023, une réunion spécifique a été organisée pour présenter la version finalisée des projets matériels du lot 1 à la CLDR.

La Commune, l'Auteur et la FRW se sont ensuite attelés pendant l'été à boucler les différentes parties du PCDR et à travailler sur les différentes fiches projets.

Les membres de la CLDR ont analysé ces projets lors de deux séances à l'automne 2023. Ces deux séances ont aussi permis d'établir la planification finale des projets par lot et de choisir le défi du PCDR.



Le 05 mars 2024, les membres de la CLDR ont approuvé l'avant-projet de PCDR et la 1ère convention à introduire en Développement Rural.

Ils ont pris également fait le point sur le rapport annuel de la première ODR et la participation de la CLDR en vue de sa recomposition en janvier 2025.

En dehors de sa participation aux différents GT, la CLDR s'est réunie au total 11 fois en séance plénière.

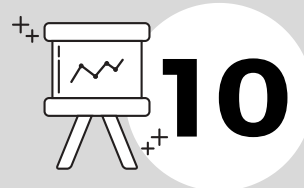
# LA PARTICIPATION EN CHIFFRES



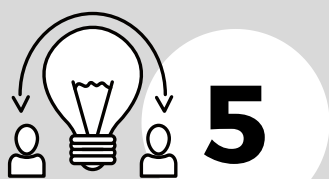
réunions de coordination dont 2 visites de terrain



entretiens de personnes ressources



réunions de consultation : 3 consultations thématiques, 6 consultations villageoises, dont 1 numérique et 1 consultation jeune



5 groupes de travail thématiques sur les enjeux et objectifs du PCDR



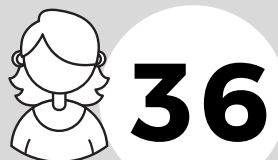
idées de projets lors de la consultation numérique sur la plateforme [www.participation.frw.be](http://www.participation.frw.be)



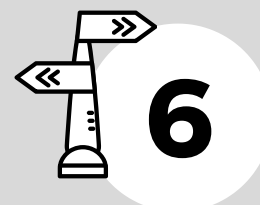
groupes de travail projets dans les villages pour approfondir 12 projets prioritaires



réunions de CLDR



membres de CLDR



villages représentés

**595**

595 participations sur l'ensemble du processus d'élaboration

**7%**

un taux de participation de près de 7%, pour un total cumulé de 313 citoyens (sur 4.661 habitants) ayant pris part à l'élaboration du PCDR de Musson

**313**

participants uniques dont 152 à la consultation numérique





## PARTIE III : LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Le diagnostic partagé de Musson fait le lien entre l'état des lieux du territoire (partie 1) et les éléments ressortis des entretiens avec personnes ressources et des consultations villageoises ou thématiques (CCATM, CCCA, jeunes). Le diagnostic partagé est présenté sous la forme de tableaux « AFOM » répartis en différentes thématiques, dans lequel sont mis en évidence les apports de la

population. Bien que la réflexion se veuille transversale, le rapport est présenté selon les thématiques abordées lors de la phase de consultation, selon les trois piliers du développement durable, à savoir : le social, l'environnement et l'économie. Les enseignements tirés de cette analyse ont permis d'élaborer une vision synthétique du développement à un horizon de 10 ans, qui détaille ces différents enjeux :



### ENVIRONNEMENT

- La protection et la valorisation du cadre environnemental ;
- La mise en valeur et la transmission du patrimoine historique et culturel
- L'inscription du territoire dans la transition écologique et énergétique ;
- La maîtrise de l'étalement urbain et la préservation de l'identité rurale des villages ;
- L'accessibilité immobilière des publics spécifiques (familles précarisées, jeunes ménages, aînés) ;
- Le développement de l'offre en transports collectifs ;
- La sécurisation de la mobilité douce dans et entre les villages.



### SOCIAL

- Des services à adapter et à pérenniser au regard des mutations socio-économiques ;
- Le maintien d'une médecine de proximité sur le territoire ;
- Des infrastructures répondant aux besoins de chaque habitant (petite enfance, adolescence, personnes âgées) ;
- Le soutien et la relance de la vie associative locale ;
- Le développement des lieux et moments d'échange, de rencontre et de convivialité
- Le développement de la solidarité et de la cohésion sociale ;
- Développement de la communication communale
- L'élargissement de l'offre sportive et culturelle.



### ECONOMIE

- Soutien et développement de l'économie locale (maintien des activités existantes et accueil de nouvelles activités) ;
- Agir en faveur de l'économie circulaire, des circuits courts et de la mise en valeur des ressources locales ;
- Soutien aux commerces de proximité ;
- Le développement de l'emploi local ;
- Le développement du tourisme vert et durable et la mise en valeur d'une identité touristique propre à Musson.





# PARTIE IV : LA STRATÉGIE DU PCDR

## UNE STRATÉGIE COHÉRENTE

La stratégie et les projets du PCDR de Musson sont cohérents avec les principales stratégies communales et supracommunales : 1er PCDR (2009-2019), Plan stratégique transversal (2019-2024), Parc naturel de Gaume, ... D'autres stratégies et acteurs ont également été pris en compte comme la Maison de l'Urbanisme Lorraine Ardenne, le Contrat de rivière, la Convention des Maires, la Maison du Tourisme de Gaume, ...

Cette stratégie est ambitieuse mais se veut sobre et pragmatique. Elle comprend 5 objectifs stratégiques regroupés selon trois axes : qualité de vie, ressources locales et environnement.

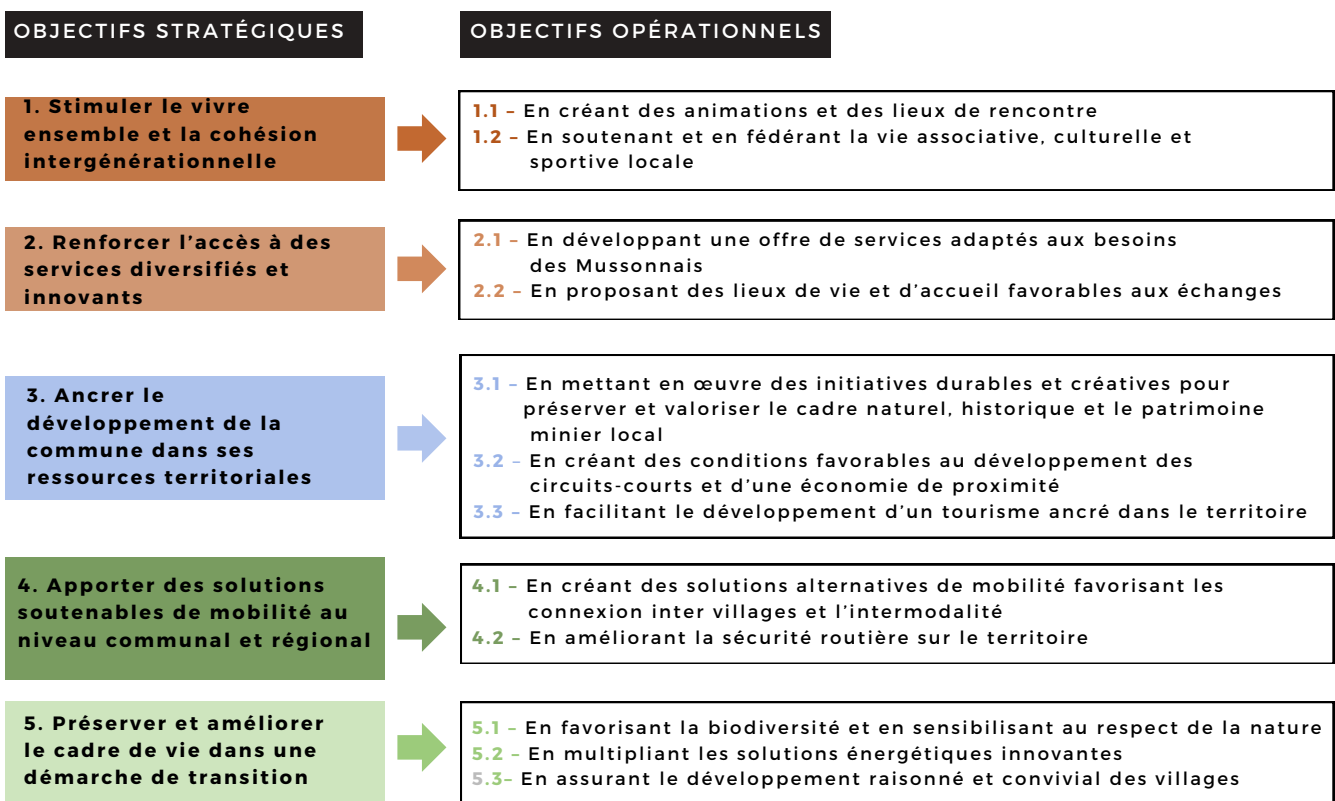
Ces 5 grands objectifs stratégiques sont déclinés en 12 objectifs opérationnels.

Bien que, dans un souci de clarté et de facilité de lecture, les objectifs de développement soient classés par grandes thématiques, ils se veulent transversaux et sont traités sur un strict pied d'égalité.

## UN DÉFI MOBILISATEUR

Au travers du défi transversal « Musson 2035 : un environnement rural aux richesses multiples pour le mieux vivre de tous les citoyens », ce sont des valeurs fortes qui sont exprimées. Elles sont le reflet des souhaits de la population et du travail mené par la CLDR. Ainsi, le défi synthétise en une seule phrase les orientations définies dans le projet de territoire en lien avec la stratégie du PCDR. Accrocheur, il se veut engageant et mobilisateur.

## « MUSSON 2035 : UN ENVIRONNEMENT RURAL AUX RICHESSES MULTIPLES POUR LE MIEUX VIVRE DE TOUS LES CITOYENS »,





# PARTIE V : LES PROJETS DU PCDR

La partie 5 du PCDR est l'aboutissement du programme car elle détaille les 35 projets découlant du diagnostic partagé, de la stratégie de développement et des propositions citoyennes. La liste des projets a été construite progressivement, depuis les consultations villageoises et au fil des étapes de consultation.

Elle reprend des projets "matériels" pour lesquels des moyens financiers importants sont envisagés et des projets "immatériels" qui seront quant à eux alimentés par une dynamique humaine. Cette priorisation reste indicative et pourra évoluer, en fonction des opportunités et urgences communales.

## LOT 1 0-3 ANS

M-1.01 - Réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt en maison rurale multiservices
M-1.02 - Création d'un espace intergénérationnel, récréatif et sportif à Mussy-la-Ville
M-1.03 - Développement des voies lentes inter-villages et inter-communales
M-1.04 - Aménagements des entrées de village
I-1.01 - Développement de la communication communale
I-1.02 - Valorisation du patrimoine industriel local et appui au développement du musée minier
I-1.03 - Soutien à la promotion des circuits courts et des commerces de proximités
I-1.04 - Développement des sentiers et chemins de promenades
I-1.05 - Améliorer la communication communale et les services en ligne
I-1.06 - Développement de la politique jeunesse

## LOT 2 4-6 ANS

M-2.01 - Création d'un espace de convivialité dans la zone de loisirs au centre sportif
M-2.02 - Création d'une halle polyvalente à Musson
M-2.03 - Création d'un espace de convivialité naturel au cœur du village de Willancourt
M-2.04 - Aménagement de la rue Late à Mussy-la-Ville
M-2.05 - Aménagement d'un espace de convivialité au cœur du village de Baranzay
I-2.01 - Développement de la vie associative et des festivités locales
I-2.02 - Mise en place d'une démarche de commune en santé
I-2.03 - Développement d'activités culturelles sur le territoire de la commune
I-2.04 - Opération de mise en valeur du patrimoine local
I-2.05 - Développement de mesures et d'outils afin de préserver le cadre rural

## LOT 3 7-10 ANS

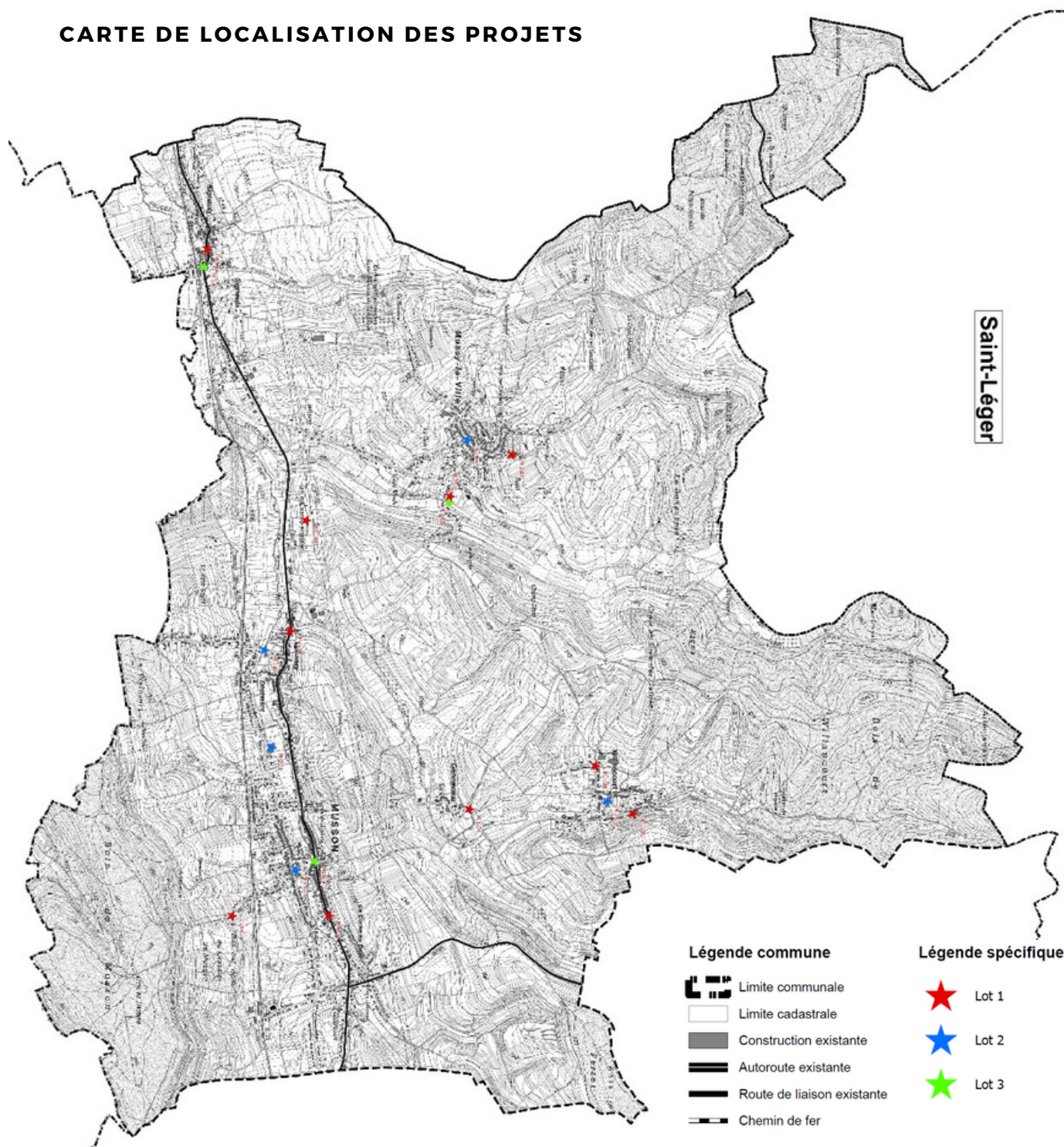
M-3.01 - Aménagement du cœur de village de Musson
M-3.02 - Aménagement de la traversée de Signeux
M-3.03 - Création de logements intergénérationnels
M-3.04 - Création de parcours d'observation du paysage et de la vie sauvage
M-3.05 - Création d'un atelier rural
M-3.06 - Création d'une structure d'accueil pour la petite enfance
M-3.07 - Création d'un bâtiment multiservices à Mussy-la-Ville
M-3.08 - Création d'un espace de convivialité naturel au cœur du village de Willancourt
M-3.09 - Aménagement de stations multimodales
M-3.10 - Développement de la trame verte et bleue
I-3.01 - Action commune pour le développement de l'attractivité et la promotion touristique du territoire
I-3.02 - Création d'un espace de restauration éphémère
I-3.03 - Création d'un centre d'accueil de jour pour les aînés
I-3.04 - Développement d'initiatives citoyennes pour l'entraide et la solidarité
I-3.05 - Création d'un soutien scolaire



## LOT 0

Le lot 0 regroupe 15 projets réalisés ou initiés durant la période d'élaboration du PCDR. Ils sont issus où font échos à des demandes effectuées en consultation et s'intègrent pleinement dans la stratégie de développement. La CLDR a systématiquement été associée au suivi de la mise en œuvre de ces projets. Parmi ceux-ci, on peut citer : Le développement du centre sportif à Musson-Baranzy, le développement de l'accueil extra-scolaire à Musson, la création d'une maison médicale dans l'ancien presbytère de Musson, le soutien au lancement du musée minier, la création d'un chemin de liaison «Musson-Halanzy» ou encore la mise en place d'un système d'autostop organisé.

## CARTE DE LOCALISATION DES PROJETS



## PRÉSENTATION DE LA PREMIÈRE DEMANDE DE CONVENTION

### FICHE N°M-1.01

#### RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE ÉCOLE DE WILLANCOURT EN MAISON RURALE MULTISERVICES

Ce projet consiste à réhabiliter l'ancienne école de Willancourt en une maison rurale multiservices pour y créer un espace multifonctionnel, modulable et polyvalent au cœur du village, cela afin de renforcer la qualité des services à la population et encourager la cohésion sociale.



#### UN PROJET SOBRE & COHÉRENT

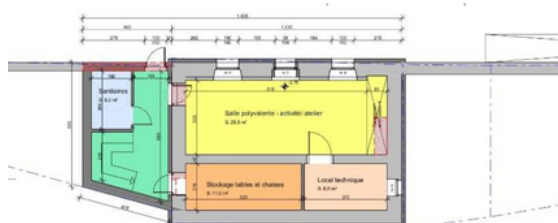
Le projet est apparu régulièrement comme une réponse pertinente et sobre (en termes de taille, d'aménagements et de coûts) aux besoins des habitants de Willancourt qui se sont fortement mobilisés pendant toute la durée de l'ODR.

Le parti pris sera de valoriser et de préserver au maximum le bâtiment existant, son volume et son architecture. Malgré la petite taille du bâtiment (50 m<sup>2</sup> par étage), il permet de bénéficier d'une superficie exploitable suffisante pour les activités envisagées et cohérente au regard de la taille du village.

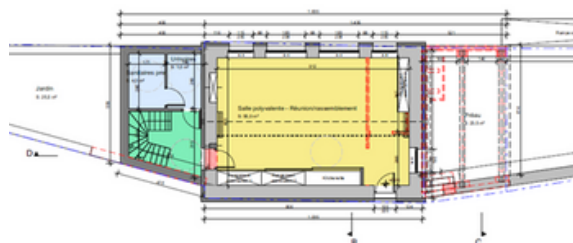
#### DES ESPACES POLYVALENTS MULTISERVICES

Concrètement, le bâtiment sera réhabilité de la manière suivante :

- Au rez-de-voirie bas, l'actuel local de stockage sera aménagé en un espace multiservices, pouvant accueillir une vingtaine de personnes assises, destiné à la décentralisation de certains services communaux, mais aussi des petites activités artisanales et économiques (ateliers de produits locaux, repair café, espace d'infos touristique ...).



- La création d'une annexe côté «jardin» permettra d'aménager de nouveaux sanitaires et un escalier pour connecter les deux étages en interne.
- Au rez-de-voirie haut, la salle de classe et l'ancien local sanitaire seront réunis et aménagés en une salle polyvalente avec cuisine pour des réunions associatives, des activités villageoises et des ateliers culturels. Une cloison amovible et des rangements sont prévus pour plusieurs utilisations simultanées.



- À l'extérieur, l'ancienne cour-préau sera réaménagée pour des activités extérieures collectives et des mini marchés de produits locaux. Au niveau des abords, ce projet est complémentaire au projet de « Création d'un espace de convivialité naturel au cœur du village de Willancourt ».

La conception du projet sera guidée par des critères d'accessibilité à tous types de publics, de sobriété, de confort, de qualité des matériaux, de facilité d'entretien et d'économie d'énergie.

#### ESTIMATION FINANCIÈRE PROVISOIRE : 789 406,12 € TVAC

Subside DR potentiel : 631.524,90 € TVAC

Part communale : 157.881,22 € TVAC



# PARTIE VI : TABLEAU RÉCAPITULATIF

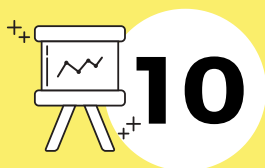
Un outil de suivi figure en partie 6. Il sera utilisé tout au long de la mise en œuvre du PCDR. Le tableau complet est disponible sur l'onglet "PCDR" du site de l'ODR [www.musson2035.info](http://www.musson2035.info).

Id	Intitulé	Localisation	Objectifs					Estimation TVA et frais compris	Pouvoirs subsidiaires	
			1	2	3	4	5		DR	Autres
<b>Projets du lot 1</b>										
M-1.01	Réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt en maison rurale multiservices	Willancourt	1.1/1.2	2.1	3.2/3.3		5.2/5.3	789 406,12 €	x	UREBA, appel à projets
M-1.02	Création d'un espace intergénérationnel, récréatif et sportif à Mussy-la-Ville	Mussy-la-Ville	1.1/1.2	2.1/2.2	3.3		5.1/5.3	876 539,62 €	x	Infrasport, CGT, Espaces Verts, Appel à projets
M-1.03	Développement des voies lentes inter-villages et inter-communales	-	1.1		3.3	4.1/4.2	5.3	1 836 215 €	x	Appels à projets (Wallonie cyclable...), PIWACY
M-1.04	Amenagement des entrées de village	-		2.1	3.1/3.2/3.3	4.2	5.3	494 890,00 €	x	Appels à projets, espaces verts, SPW Mobilité
I-1.01	Développement de la communication communale	-	1.2	2.1	3.2			Moyen humain : 12500 €/an Moyen financier : 25000 €	-	-
I-1.02	Valorisation du patrimoine industriel local et appui au développement du musée minier	Musson	1.2		3.1/3.3			90 750,00 €	-	CGT, appels à projets, AWaP
I-1.03	Soutien à la promotion des circuits-courts et des commerces de proximité	-		2.1	3.2			Moyen humain : 6250 €/an Moyen financier : 66550 €	-	Appel à projets, Europe (LEADER)
I-1.04	Actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité	-			3.1		5.1/5.3	12000 €/an	-	Subvention BiodiverChé, Espaces verts, Fond pour la nature
I-1.05	Développement des sentiers et chemins de promenades	-			3.2	4.1		10000 €/an	x	PIMaG, PIWacy, CGT,
I-1.06	Développement de la politique jeunesse	-	1.1/1.2	2.1			5.3	Moyen humain: 60000 €/an Moyen financier: 24000 €	-	Infrasport, Fédération Wallonie Bruxelles, Province de Luxembourg
<b>Projets du lot 2</b>										
M-2.01	Création d'un espace de convivialité dans la zone de loisirs au centre sportif	Musson	1.1/1.2	2.1	3.3	4.1	5.1	-	x	Infrasports, Appels à projets (BiodiverChé, Vis mon village, ...)
M-2.02	Création d'une halle polyvalente à Musson	Musson	1.1	2.1	3.1/3.2/3.3		5.1/5.2/5.3	-	x	SAR
M-2.03	Création d'un espace de convivialité naturel au cœur du village de Willancourt	Willancourt	1.1				5.1	-	x	Appels à projets, (Biodiversité, Vis mon village, ...)
M-2.04	Amenagement de la rue de la Late à Mussy-la-Ville	Mussy-la-Ville	1.1		3.1/3.3	4.2	5.3	-	x	-
M-2.05	Amenagement d'un espace de convivialité au cœur du village de Baranzay	Baranzay	1.1/1.2	2.1	3.1/3.3	4.1/4.2	5.1/5.3	-	x	appels à projets (Subvention BiodiverChé, cœur de village, c'est ma ruralité, vis mon village, ...)
I-2.01	Développement de la vie associative et des festivités locales	-	1.1/1.2					-	-	Province du Luxembourg, appel à projets.
I-2.02	Mise en place d'une démarche de commune en santé	-	1.2	2.1/2.2	3.2	4.1	5.1	-	-	Province, appels à projet, mutuelles
I-2.03	Développement d'activités culturelles sur le territoire de la commune	-	1.1/1.2	2.1/2.2	3.1/3.3	4.1		-	-	Province, FWB
I-2.04	Opération de mise en valeur du patrimoine local	-	1.1		3.1/3.3		5.1/5.3	-	-	PPW (Petit Patrimoine Populaire Wallon), CGT (Commissariat Général au Tourisme)
I-2.05	Développement de mesures et d'outils afin de préserver le cadre rural	-			3.1		5.1/5.3	-	-	-
<b>Projets du lot 3</b>										
M-3.01	Amenagement du cœur de village de Musson	Musson	1.1		3.2	4.2	5.3	-	-	-
M-3.02	Amenagement de la traversée de Signeux	Signeux	1.1			4.1/4.2	5.3	-	-	-
M-3.03	Création de logements intergénérationnels	-	1.1	2.1/2.2			5.3	-	-	-
M-3.04	Création de parcours d'observation du paysage et de la vie sauvage	-			3.1/3.3		5.3	-	-	-
M-3.05	Création d'un atelier rural	-		2.1/2.2	3.3			-	-	-
M-3.06	Création d'une structure d'accueil pour la petite enfance	-	1.1	2.1/2.2				-	-	-
M-3.07	Création d'un bâtiment multiservices à Mussy-la-Ville	Mussy-la-Ville	1.1/1.2	2.1/2.2	3.2		5.2/5.3	-	-	-
M-3.08	Création d'un réseau de chaleur et développement des énergies alternatives	-		2.1	3.2		5.1/5.2	-	-	-
M-3.09	Amenagement de stations multimodales	-		2.1		4.1	5.1/5.2	-	-	-
M-3.10	Développement d'une trame verte et bleue pour le climat	-			3.1/3.3		5.1/5.3	-	-	-
I-3.01	Action commune pour le développement de l'attractivité et la promotion touristique du territoire	-	1.2		3.1/3.3			-	-	-
I-3.02	Création d'un espace de restauration éphémère	-		2.1	3.2/3.3			-	-	-
I-3.03	Création d'un centre d'accueil de jour pour les aînés.	-	1.1	2.1/2.2				-	-	-
I-3.04	Développement d'initiatives citoyennes pour l'entraide et la solidarité	-	1.1/1.2	2.1				-	-	-
I-3.05	Création d'un soutien scolaire	-	1.1	2.1/2.2				-	-	-

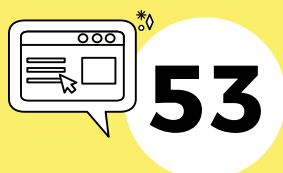
## Rappel des objectifs de développement

<b>1 Stimuler le vivre ensemble et la cohésion intergénérationnelle</b>	
1.1	En créant des animations et des lieux de rencontre conviviaux et inclusifs
1.2	En soutenant et en fédérant la vie associative, culturelle et sportive locale
<b>2 Renforcer l'accès à des services diversifiés et innovants</b>	
2.1	En développant une offre de services adaptés aux besoins des Mussonnais
2.2	En proposant des lieux de vie et d'accueil favorables aux échanges
<b>3 Ancrer le développement de la commune dans ses ressources territoriales</b>	
3.1	En mettant en œuvre des initiatives durables et créatives pour préserver et valoriser le cadre naturel, historique et le patrimoine minier local
3.2	En créant des conditions favorables au développement des circuits-courts et d'une économie de proximité
3.3	En facilitant le développement d'un tourisme ancré dans le territoire
<b>4 Apporter des solutions soutenables de mobilité au niveau communal et régional</b>	
4.1	En créant des solutions alternatives de mobilité favorisant les connexions inter-villages et l'intermodalité
4.2	En améliorant la sécurité routière sur le territoire
<b>5 Préserver et améliorer le cadre de vie dans une démarche de transition</b>	
5.1	En favorisant la biodiversité et en sensibilisant au respect de la nature
5.2	En multipliant les solutions énergétiques innovantes
5.3	En assurant le développement raisonné et convivial des villages

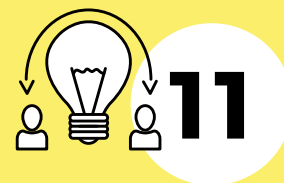
# LE PCDR DE MUSSON EN BREF



**réunions de consultation :**  
3 consultations thématiques,  
6 consultations villageoises,  
dont 1 numérique et  
1 consultation jeune



**idées de projets lors de la  
consultation numérique  
sur la plateforme  
www.participation.frw.be**



**5 groupes de travail  
thématiques sur les enjeux du  
et 6 groupes de travail projets  
pour approfondir les projets  
prioritaires du PCDR**

## UN DÉFI : « MUSSON 2035 : UN ENVIRONNEMENT RURAL AUX RICHESSES MULTIPLES POUR LE MIEUX VIVRE DE TOUS LES CITOYENS »,



**objectifs  
stratégiques**

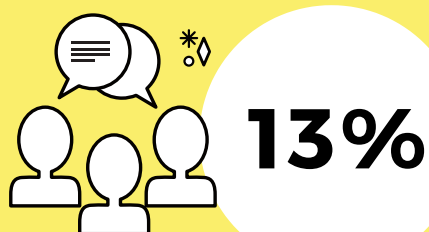


**objectifs  
opérationnels**



**fiches-projets**

issues de l'ensemble des propositions  
traitées lors des réunions



**un taux de participation de près de 13%,  
pour un total cumulé de 595 participations  
et 313 citoyens uniques ayant pris part à  
l'élaboration du PCDR de Musson.**

